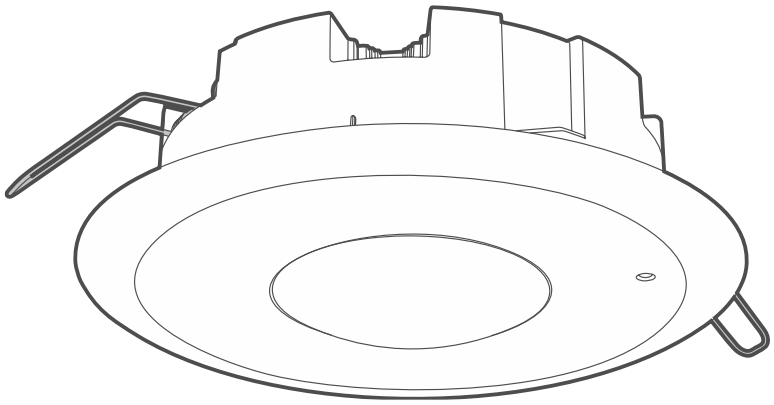
Détecteur bus plafond de mouvement double technologie avec antimasking (encastrable)

SLIM-R-DUAL-PRO BUS

FR

Logiciel version 1.00



CE

slim-r-dual-pro_bus_fr 04/26

SATEL sp. z o.o. • Budowlanych 66 • 80-298 Gdańsk • POLOGNE
tél. +48 58 320 94 00
www.satel.pl

IMPORTANT

Le dispositif doit être installé par un personnel qualifié.

Avant de procéder à l'installation, veuillez lire soigneusement la présente notice.

Toute modification de la construction des dispositifs et les réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant donnent lieu à la perte des droits de garantie.

Description des symboles sur le dispositif :

Courant continu.


Le dispositif répond aux exigences des directives en vigueur dans l'Union européenne.


Le dispositif est conçu pour une installation à l'intérieur des locaux.


Il est interdit de jeter le dispositif dans les ordures ménagères. Il doit être éliminé conformément aux réglementations applicables à la protection de l'environnement (l'appareil a été mis sur le marché après le 13 août 2005).

La société SATEL a pour objectif d'améliorer continuellement la qualité de ses produits, ce qui peut entraîner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels. L'information actuelle sur les modifications apportées est disponible sur notre site.
Veuillez visiter notre site :
https://support.satel.pl

La déclaration de conformité peut être consultée sur le site : www.satel.pl/ce

Icones dans la notice


Avertissement – information relative à la sécurité des utilisateurs, des appareils, etc.


Note – conseil ou information supplémentaire.

SOMMAIRE

1. Właściwości 2
2. Opis 2
Ochrona sabotażowa 2
Aktywny antymasking IR 2
Wskaźnik LED 3
Funkcje nadzoru 3
3. Moduł elektroniki 3
Zaciski 4
4. Instalacja 4
Wskazówki instalacyjne 4
Montaż 5
5. Test zasięgu 8
6. Dane techniczne 9

Détecteur de mouvement plafond SLIM-R-DUAL-PRO BUS détecte du mouvement à l'aide d'infrarouge et des micro-ondes. Le détecteur est conçu pour une installation au faux-plafond. Le capteur peut être raccordé au bus de communication RS de la centrale SATEL prenant en charge des dispositifs de bus.

Le détecteur est conformé aux exigences de la norme EN 50131-2-4 pour Grade 3.

1. Caractéristiques

- Détection du mouvement à l'aide de capteur passif infrarouge (PIR) et capteur micro-ondes (MW).
- Zone de détection maximale (voir fig. 12) :
  – ø 6 m / 28 m^2 – montage à une hauteur de 2,4 m,
  – ø 10 m / 79 m^2 – montage à une hauteur de 3,5 m,
- Sensibilité réglable de détection de deux capteurs.
- Possibilité de tester les deux détecteurs séparément.
- Algorithme numérique de détection de mouvement dans les deux détecteurs.
- Compensation numérique de température.
- Filtre numérique reçu par le capteur micro-ondes assurant une immunité aux perturbations causées par le réseau électrique et les lampes à décharge.
- Antimasking IR actif conformé aux exigences de la norme EN 50131-2-4 pour Grade 3.
- Bus de communication RS.
- Programmation des paramètres via bus RS.
- Mise à jour du logiciel via bus RS.
- Capteur de température intégré (mesure de température de -10°C...+55°C).
- Voyant LED.
- Surveillance du système de détection de mouvement.
- Alimentation 12 V DC (±15%).
- Contrôle de la tension d'alimentation.
- Autoprotection à l'ouverture du boîtier et déplacement du capteur.
- Installation au faux-plafond.

2. Description

Le détecteur signalera une alarme lorsque le capteur infrarouge (PIR) et le capteur micro-ondes détectent un mouvement dans un intervalle de temps inférieur à 3 secondes.

Autoprotection à l'ouverture du boîtier

A l'ouverture du boîtier ou déplacement du capteur, le détecteur signalera du sabotage. Le détecteur signalera un sabotage tant qu'il en détecte.

Le capteur mémorise son emplacement au moment de mise sous tension ou d'activation de la mode diagnostique.

Antimasking IR actif

Fonction d'antimasking actif détecte des tentatives de masquage du capteur ou peinture sur la lentille. Le capteur émet du rayonnement infrarouge et mesure la quantité de rayonnement reçu. Lorsque le capteur détecte un changement dans la quantité de rayonnement reçu, le

capteur signalera un masquage Le détecteur signalera un masquage tant que la quantité de rayonnement reçu reste incorrecte.

La fonction antimasking est conformé aux exigences de la norme EN 50131-2-4.

Voyant LED.

Voyant LED indique :

- démarrage – le voyant clignote en couleurs alternantes pendant env. 30 secondes ;
- mouvement détecté par le capteur micro-ondes – allumé en vert pendant 3 secondes ;
- mouvement détecté par le capteur PIR – allumé en violet pendant 3 secondes ;
- alarme – allumé en bleu pendant 2 secondes ;
- masquage - clignote en bleu tant que le capteur est masqué ;
- panne – allumé en bleu pendant toute la durée de la panne.

Fonctions de surveillance

En cas d'endommagement du système de détection de mouvement ou en cas de chute de tension au-dessous de 9 V (± 5%) pendant plus de 2 secondes, le détecteur signale une panne. La panne est aussi signalée par le voyant LED qui s'allume. La signalisation continuera tant que la panne existe.

3. Module électronique

Ne retirez pas la carte électronique du boîtier pour éviter d'endommager les composants de la carte.

1

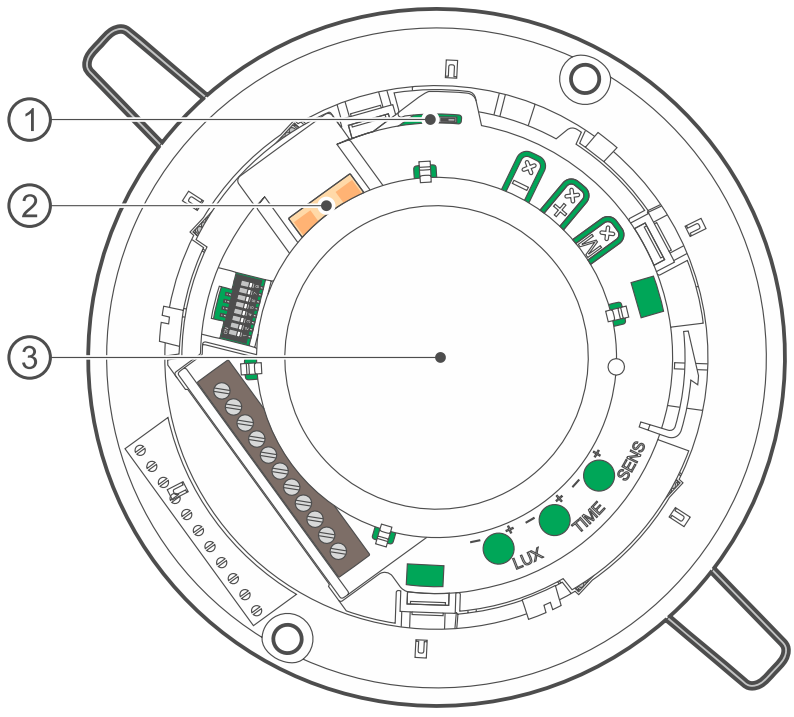


Figure 1 montre l'intérieur du détecteur avec le boîtier ouvert.

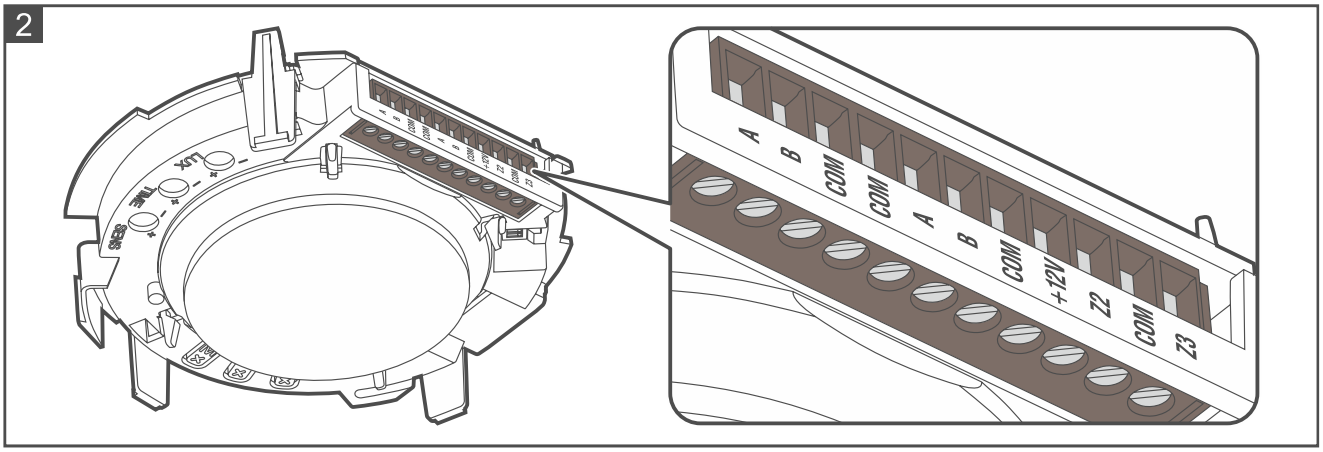
(1) contact d'autoprotection qui réagit à l'ouverture du boîtier.

(2) capteur micro-ondes.

(3) lentille.

Le capteur PIR (double pyroélément), le détecteur de déplacement (accéléromètre), le voyant LED, et les voyants du système antimasking sont situés sous la lentille.

Bornes



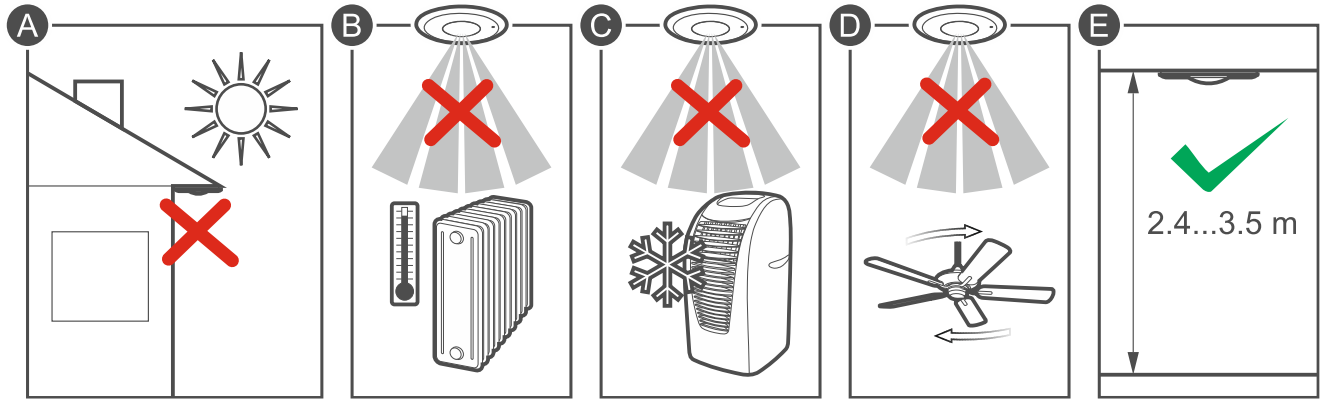
Il est possible d'accéder les bornes pour connecter les fils un fois le module électronique est retiré de l'embase (fig. 5 et 6).

A, B - bus de communication RS.
COM - masse.
+12V - entrée d'alimentation.
Z2 - borne pour utilisations ultérieures.
Z3 - borne pour utilisations ultérieures.

4. Installation

Avant d'effectuer tous raccordements électriques, mettez le système d'alarme hors tension.

Conseils d'installation



- Le détecteur doit être installée dans des locaux fermés à une humidité normale d'air.
- N'installez pas le détecteur à l'extérieur (A).
- N'orientez pas le détecteur sur des sources de chaleur (B), des climatiseurs (C) ou des ventilateurs (D).
- Aucun objet ne doit couvrir le champ de détection.
- Installez le détecteur au faux-plafond à une hauteur de 2,4...3,5 m (E).

Si vous voulez installer le détecteur à une hauteur différente de celle recommandée, vérifiez si l'installation dans cette hauteur permettra d'obtenir une zone de détection optimale. Quand le détecteur est installé dans une hauteur de 4,5 m, la zone de détection maximale s'élève jusqu'à ø 8 m [50 m^2].

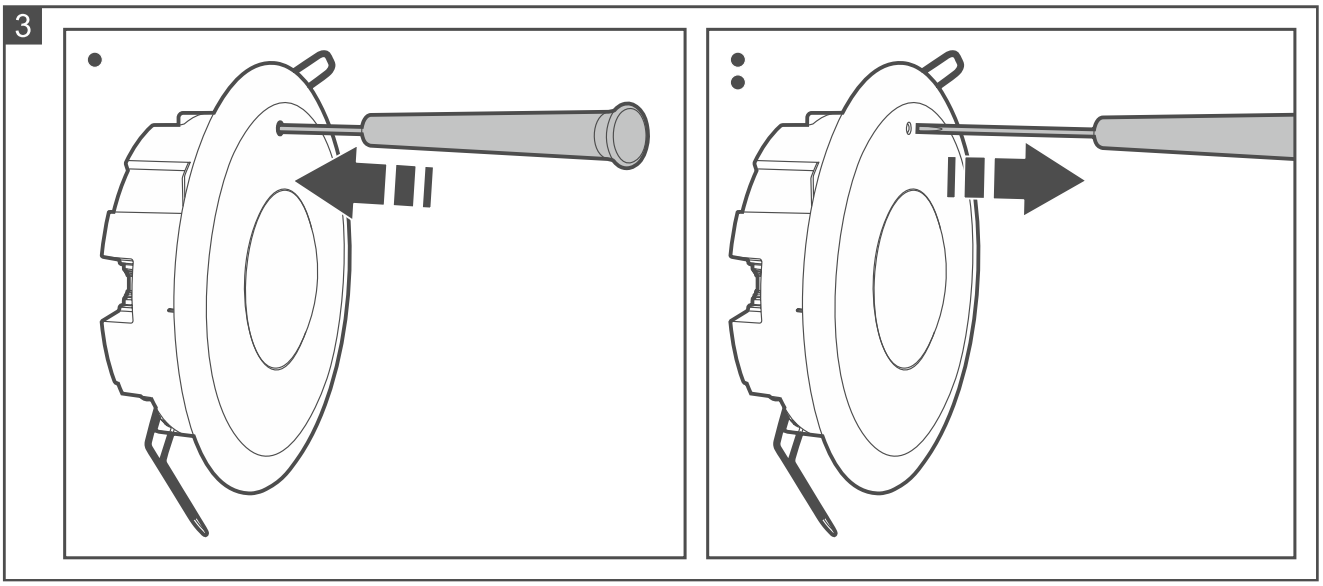
Bus de communication RS.

- Utilisez un câble UTP (paire torsadée non blindée).
- La longueur du bus ne doit pas dépasser 1200 mètres.
- Si l'appareil est raccordé à l'une des extrémités du bus, placez une résistance de 120 Ω ± 20 % entre les bornes A et B.
- Reliez les bornes COM de tous les dispositifs raccordés au bus avec un câble supplémentaire.

Montage

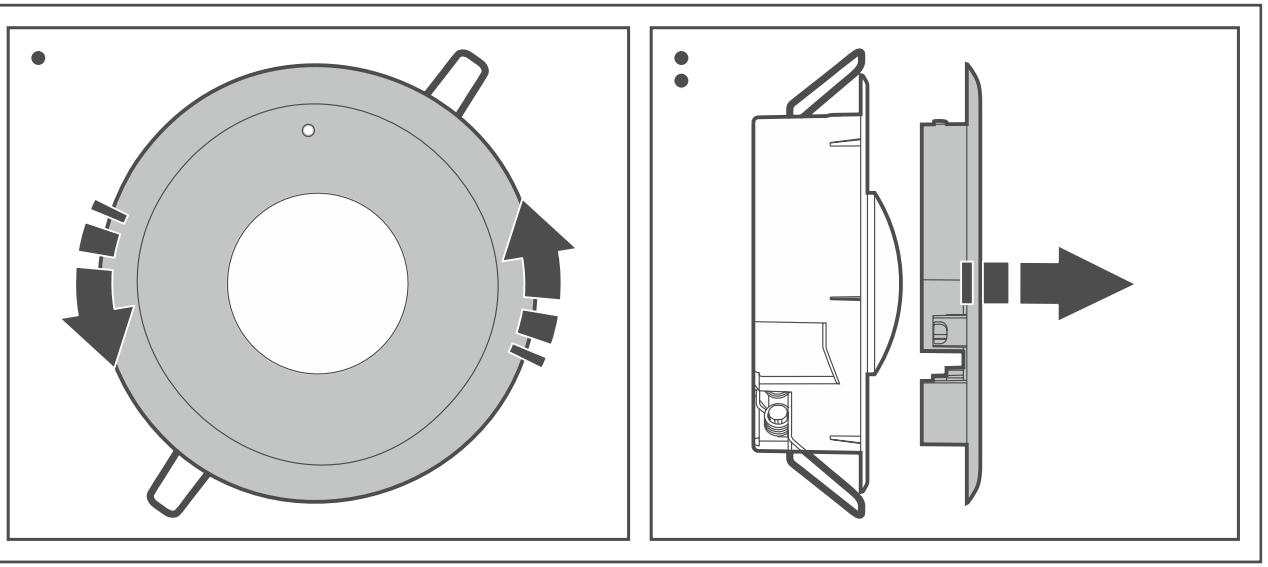
1. Débloquez le couvercle du boîtier (fig. 3). Pour débloquer le couvercle, vous pouvez utiliser un tournevis plat de 1,8 mm.

3

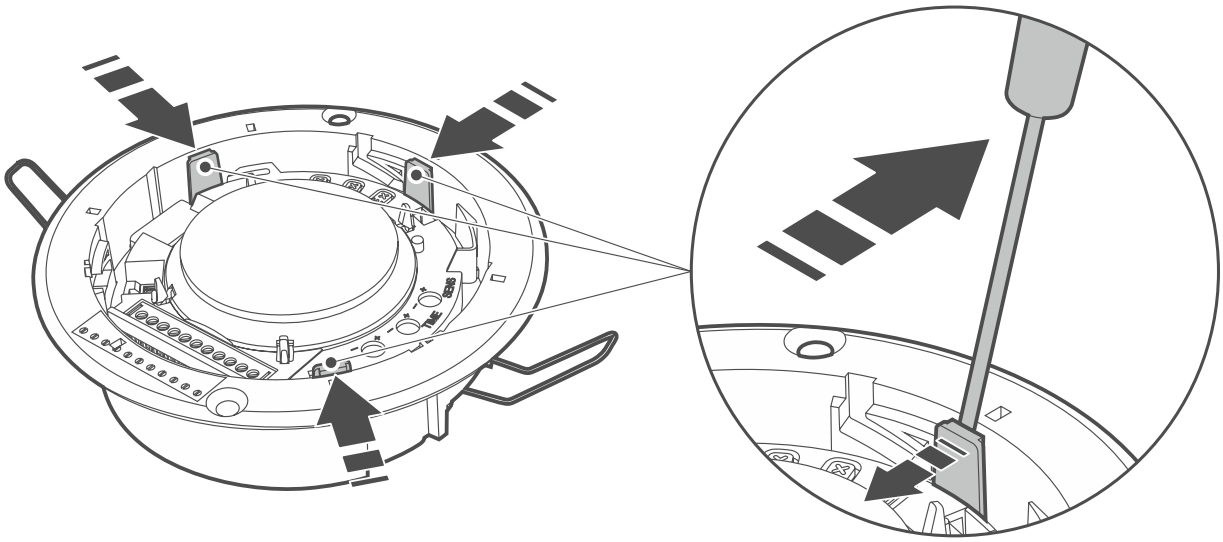


2. Tournez le couvercle dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et enlevez-le (fig. 4).
3. Rabattez les crochets l'un après l'autre pour débloquer le module électronique (fig. 5). Pour rabattre les crochets, vous pouvez utiliser un tournevis plat.
4. Retirez le module électronique de l'embase (fig. 6).
5. Faites un trou pour le fil dans l'embase (fig. 7).
6. Dans le faux plafond, faites un trou d'un diamètre de 100 m pour le détecteur (fig. 10).
7. Introduisez le fil dans le boîtier du détecteur.
8. Vissez les fils aux bornes du détecteur.
9. Placez le module électronique dans l'embase du boîtier et appuyez pour bloquer. Des marquages sur le cadre de l'embase indiquent le lieu pour les bornes (fig. 8).

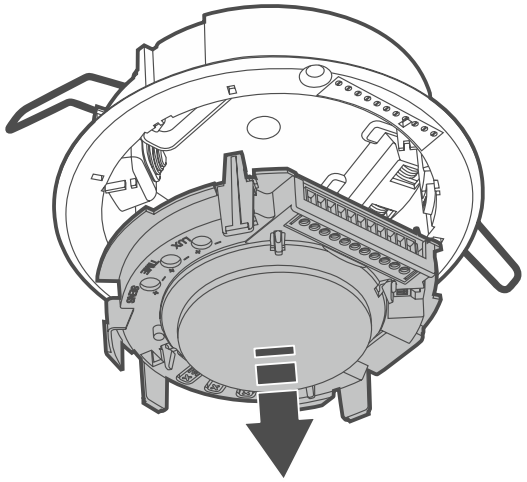
4



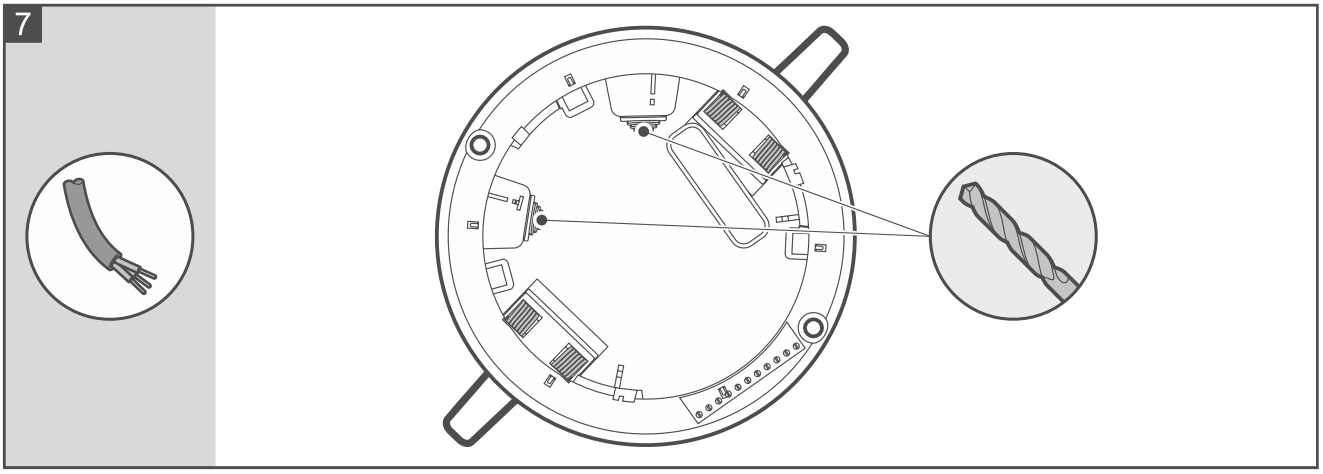
5



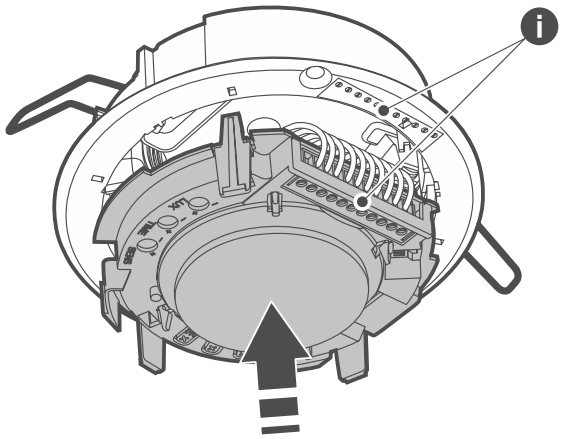
6



7

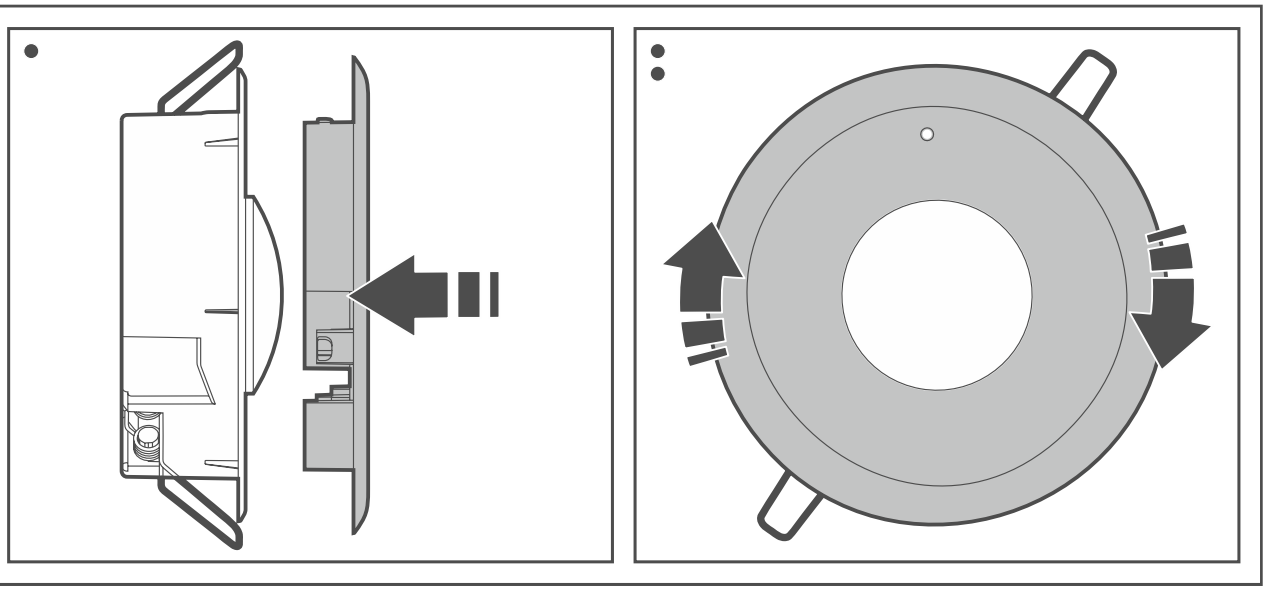


8



10. Fermez le boitier du détecteur (fig. 9).

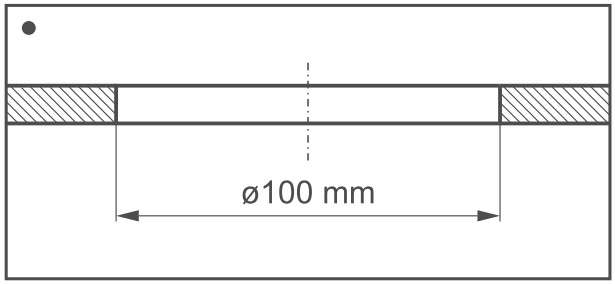
9

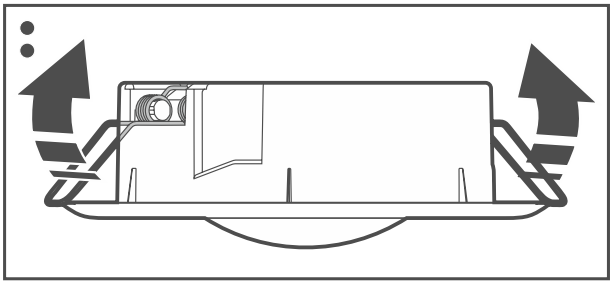


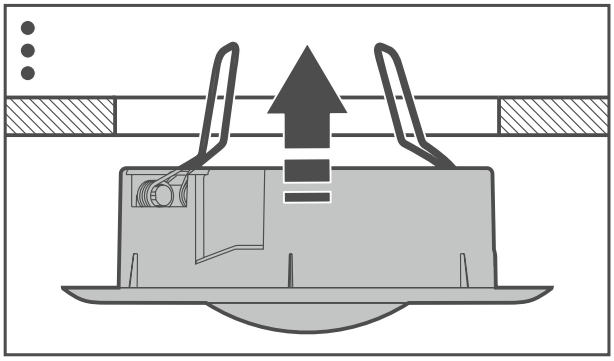
11. Déclinez les ressorts de fixation et placez le détecteur dans le trou dans le plafond (fig. 10). Une fois relâchés, les ressorts bloqueront le détecteur dans le trou.

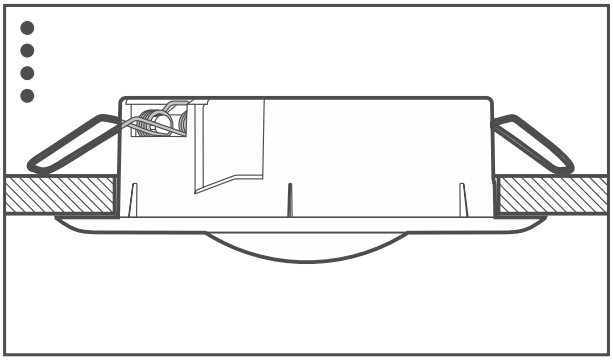
i *Le cadre de l'embase contient des trous pour les vis (fig. 11). Vous pouvez aussi employer des vis d'installation ou démonter les ressorts et n'utiliser que des vis d'installation.*

10

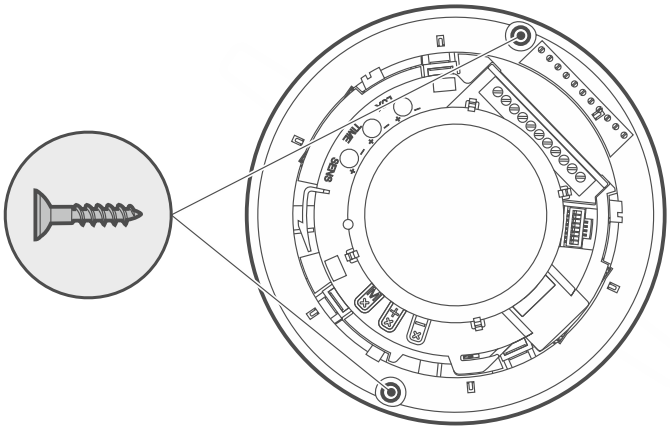








11



12. Mettez le détecteur sous tension. Le voyant LED clignotera en couleurs alternantes pendant 30 secondes signalant le démarrage du détecteur.

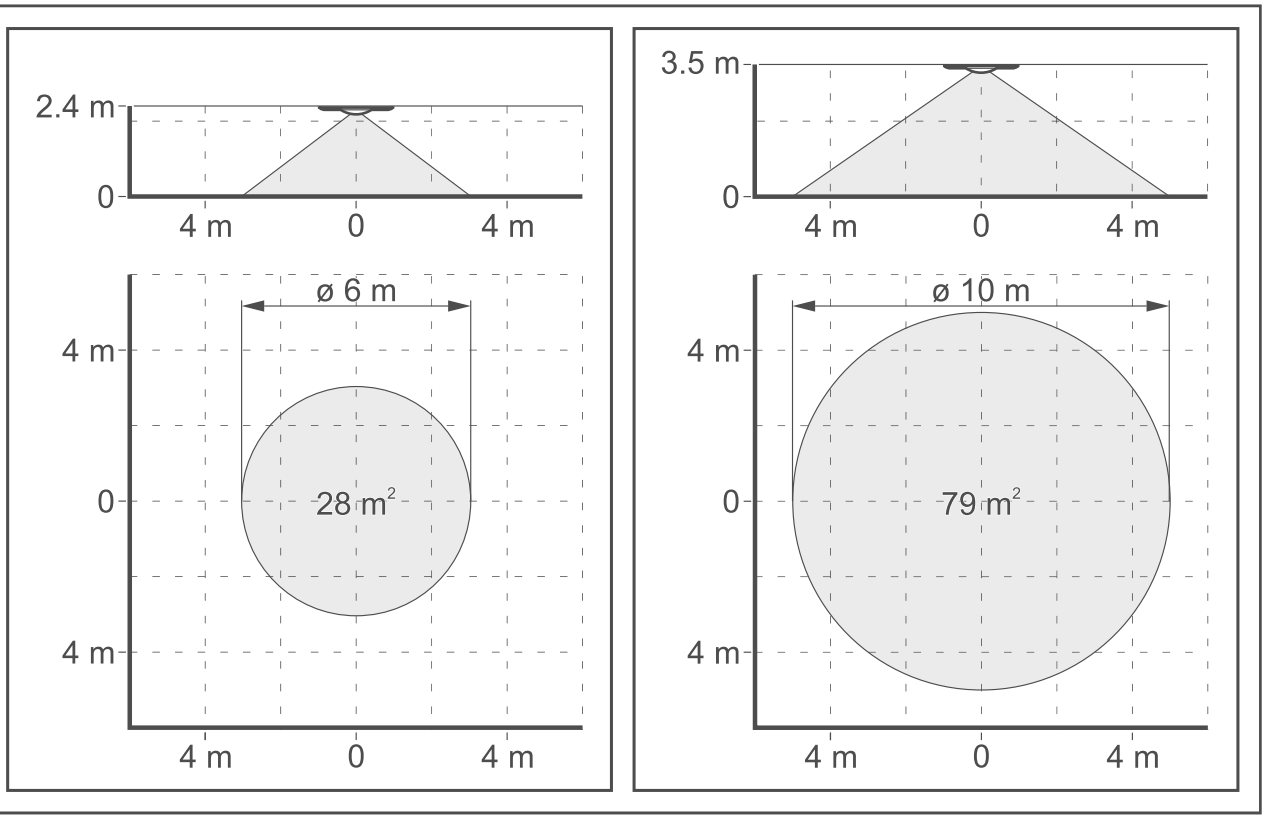
Pour assurer fonctionnement correct de fonction antimasking, le couvercle du boîtier doit être fermé lors de démarrage. Une fois alimenté, le capteur analyse l'environnement d'installation et adapte les paramètres de fonctionnement du système antimasking a l'environnement (pendant 30 secondes). Durant l'analyse d'environnement, aucun objet qui ne s'y trouvera après ne doit pas se trouver à une distance d'un mètre du détecteur.

13. Ajoutez le détecteur au système et programmez les paramètres (consultez la notice de la centrale à laquelle le détecteur est raccordé).

5. Test de portée

1. Vérifiez si un mouvement dans la zone de détection cause d'illumination du voyant LED. Figure 12 montre la zone maximale de détection du capteur.
2. Ajoutez le détecteur au système et programmez les paramètres (consultez la notice de la centrale à laquelle le détecteur est raccordé).

12



6. Spécifications techniques

Tension d'alimentation ..... 12 V DC ±15%
Consommation de courant en veille ..... 16 mA
Consommation de courant max. ..... 45 mA
Fréquence micro-onde ..... 24,125 GHz
Vitesse de mouvement détectable ..... 0,2...3 m/s
Durée de signalisation de l'alarme ..... 2 s
Durée de démarrage ..... 30 s
Hauteur recommandée de montage ..... 2,4...3,5 m
Zone de détection maximale
- montage à une hauteur de 2,4 m ..... ø 6 m [28 m²]
- montage à une hauteur de 3,5 m ..... ø 10 m [79 m²]

Niveau de protection selon EN 50131-2-4 ..... Grade 3
Normes respectées ..... EN 50131-1, EN 50131-2-4, EN 50130-4, EN 50130-5
Classe environnementale selon EN 50130-5 II
Températures de fonctionnement ..... -10°C...+55°C
Humidité max. ..... 93±3%
Dimension ..... ø 130 x 42 mm
Masse ..... 146 g

Garantie de 5 ans à compter de la date de fabrication